

#### **RETURN BIDS TO: RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions - TPSGC

11 Laurier St./11 rue Laurier Place du Portage, Phase III Core 0B2 / Noyau 0B2 Gatineau, Québec K1A 0S5

### SOLICITATION AMENDMENT MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

#### **Comments - Commentaires**

Ce document comporte une exigence en matières

This document contains a Security Requirement.

**Vendor/Firm Name and Address** Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

#### Issuing Office - Bureau de distribution

Construction Services Division/Division des services de construction 11 Laurier St./11 Rue Laurier 3C2, Place du Portage Phase III Gatineau, Québec K1A 0S5

**Travaux publics et Services** gouvernementaux Canada

Title - Sujet						
Rehab.du mur de périmètre norc	1					
Solicitation No N° de l'invitation	on		ndr	nent No N° modif.		
EP750-151857/A		001				
Client Reference No N° de réfé	erence du client	Date				
20151857		2015-04-09				
GETS Reference No N° de réfé	erence de SEAG					
PW-\$\$FG-350-67051						
File No N° de dossier	CCC No./N° CCC - FMS	No./N	l° V	ME		
fg350.EP750-151857						
Solicitation Closes - at - à 02:00 PM on - le 2015-04-23	L'invitation pre	nd fi	n	Time Zone Fuseau horaire Eastern Daylight Saving Time EDT		
F.O.B F.A.B.						
Plant-Usine: Destination:	Other-Autre:					
Address Enquiries to: - Adresse	r toutes questions à:		Bu	yer ld - ld de l'acheteur		
Séguin, Martine		fg350				
Telephone No N° de téléphone	)	FAX	No.	- N° de FAX		
(819) 956-4975 ( )		(819) 956-8335				
Destination - of Goods, Services Destination - des biens, services Colline parlementaire - Parliame Mur du périmètre nord- North P 111 rue Wellington Street Ottawa, Ontario	s et construction: ent Hill					

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address	-
Raison sociale et adresse du fournisseur/	de l'entrepreneur
Telephone No N° de téléphone	
Facsimile No N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sig (type or print)	n on behalf of Vendor/Firm
Nom et titre de la personne autorisée à sig	ner au nom du fournisseur/
de l'entrepreneur (taper ou écrire en carac	tères d'imprimerie)
Signature	Date



Solicitation No. - N° de l'invitation EP750--151857/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client 20151857

Amd. No. - N° de la modif.  $001 \label{eq:condition}$ 

File No. - N° du dossier fg350EP750-151857

Buyer ID - Id de l'acheteur fg350

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

# CETTE MODIFICATION NUMÉRO 001 EST ÉMISE POUR LES RAISONS SUIVANTES:

## 1. Supprimer en entier:

Formulaire de soumission et d'acceptation (SA) incluant l'appendice 1 (Formulaire de prix combinés, 2 pages) et remplacer avec le Formulaire de soumission et d'acceptation (SA) incluant l'appendice 1 révisé (3 pages).

#### 2. Émettre l'addenda numéro 1.

TOUT AUTRES TERMES ET CONDITIONS DEMEURENT INCHANGÉS

Solicitation No. - N° de l'invitation EP750--151857/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

20151857

Amd. No. - N° de la modif.  $001 \label{eq:condition}$ 

File No. - N $^{\circ}$  du dossier fg350EP750-151857

Buyer ID - Id de l'acheteur

fg350

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

# **MODIFICATION 001**

Solicitation No. - N° de l'invitation EP750-151857/A Client Ref. No. - N° de réf. du client  $\begin{array}{l} \text{Amd. No. - N}^{\circ} \text{ de la modif.} \\ 001 \\ \text{File no. - N}^{\circ} \text{ du dossier} \\ \text{FG350 EP750-151857} \end{array}$ 

Buyer ID - Id de l'acheteur FG350 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

# FORMULAIRE DE SOUMISSION ET D'ACCEPTATION (SA)

#### SA01 IDENTIFICATION DU PROJET

R.011800.001 – Colline du Parlement, mur du périmètre Nord, Réhabilitation phase 3, 111 rue Wellington, Ottawa, Ontario.

Wellin	gton, Ottawa, Ontario.		
SA02	NOM COMMERCIAL ET ADRESSE DU	SOUMISSIONNAIRE	
Nom:	**************************************		4-00 - 4-00 00 00 00 00 00 00 00 00 00 00 00 00
Adress	se:		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
Téléph	none: Télécopieu	ır:	_NEA
SA03	OFFRE		
aux do	missionnaire offre au Canada d'exécuter le cuments de soumission pour le MONTAN'ENDICE 1.	es travaux du projet menti T TOTAL DE LA SOUMIS	onné ci-dessus, conformément SSION INDIQUÉ DANS
SA04	PÉRIODE DE VALIDITÉ DES SOUMISS	SIONS	- 1
La sou l'invitat	imission ne peut être retirée pour une périon.	ode de soixante (60) jours	suivant la date de clôture de
SA05	ACCEPTATION ET CONTRAT		₽
	eptation de l'offre de l'entrepreneur par le trepreneur. Les documents constituant le c		
SA06	DURÉE DES TRAVAUX		
	epreneur doit exécuter et compléter les trav de l'acceptation de l'offre.	vaux dans les cinquante-	six (56) semaines à partir de
SA07	GARANTIE DE SOUMISSION	er e	
relative	imissionnaire joint à sa soumission une ga es à la garantie de soumission de la R2710 nces relatives à la garantie de soumission.	OT - Instructions générales	
SA08	SIGNATURE		
	et titre de la personne autorisée à signer au s ou lettres moulées)	ı nom du soumissionnaire	Adresse courriel
3			ş: ***
Signat	ure	Date	

#### **APPENDICE 1**

## FORMULAIRE DE PRIX COMBINÉS (3 pages)

- Les prix unitaires seront retenus pour établir le montant total des prix calculés. Toute erreur arithmétique a cet appendice sera corrigé par le Canada.
- Le Canada peut rejeter la soumission si quelconque des prix soumis ne tient pas fidèlement compte du coût de l'exécution de la partie des travaux à laquelle ce prix s'applique.

#### MONTANT FORFAITAIRE

Le montant forfaitaire désigne la partie des travaux qui est assujettie à un arrangement à prix forfaitaire.

(a) Les travaux inclus dans le montant forfaitaire représentent tous les travaux qui ne sont pas inclus dans le tableau des prix unitaires.

-4	MONTANT FORFAITAIRE (MF)	
	Excluant les taxe(s) applicables	

#### **TABLEAU DES PRIX UNITAIRES**

Le tableau des prix unitaires désigne la partie des travaux qui est assujettie à un arrangement à prix unitaires.

- Les travaux faisant partie de chaque article sont tels que décrits aux sections du devis en référence.
- Le prix unitaire ne doit pas inclure de montants pour des travaux qui ne sont pas inclus aux articles de prix unitaires.

Article	Référence au devis	Catégorie de main d'oeuvre, outillage ou matériaux	Unité de mesure	Quantité Estimative (QE)	Prix unitaire (PU) Excluant les taxe(s) applicables	Prix calculé (QE+PU) Excluant les taxe(s) applicables
01	02 41 16	Enlèvement de déchets de construction dangereux.	m³	120		
02	03 10 00 03 20 00 03 30 00	Détail de fondation sur un remblai.	ml	20		
03	03 10 00 03 20 00 03 30 00	Détail de fondation goujonnée.	ml	80		
04	04 03 07	Racler et rejointoiement superficiel.	ml	500		
05	04 03 07	Racler et rejointoiement profond.	ml -	300		
06	04 03 41	Réparation historique des pierres (remise en place de pierre de taille).	ch.	25		
07	04 03 41	Réparation historique des pierres (remise en place des moellons).	m²	15		

Article	Référence au devis	Catégorie de main d'oeuvre, outillage ou matériaux	Unité de mesure	Quantité Estimative (QE)	Prix unitaire (PU) Excluant les taxe(s) applicables	Prix calculé (QE+PU) Excluant les taxe(s) applicables
08	04 03 41	Réparation historique des pierres (fracturé, sur place).	ch.	10		*
09	04 03 41	Réparation historique des pierres (fracturé, enlevé).	ch.	10		
10	04 03 41	Réparation historique des pierres (fissure).	ch.	10		
11	04 03 41	Réparation historique des pierres (mortier).	ch.	10	10	2.
12	04 03 41	Réparation historique des pierres (flipot).	ch.	10		
13	04 03 41	Réparation historique des pierres (Enlèvement de cheville).	ch.	10		
14	04 03 42	Ouvrages historiques - Réparation de pierres (Remplacement de moellons).	m²	15		
15	04 03 43	Ouvrages historiques - Démontage d'ouvrages en maçonnerie de pierre.	m²	15		
16	31 23 33	Enlèvement de roches météorisées.	m³	180		
17	31 23 33	Enlèvement de roches non météorisées.	m³	. 80		
18	31 23 33	Travaux d'excavation du remblayage.	m³	20		
19	31 23 33	Remblai stabilisé.	m³	60		
20	31 23 33	Enlèvement de sol contaminé.	m³	1500		
21	31 23 33	Matériaux de remplissage dimensionnellement stabilises.	m³	60		
22	32 13 11	Fournir des pavés en pierre calcaire du type 2 – taille 20	unités	200		
23	32 13 11	Fournir des pavés en calcaire du type 2 – taille 21	unités	340		
24	32 13 11	Fournir des pavés en pierre calcaire du type 2 – taille 22	unités	90		

Article	Référence au devis	Catégorie de main d'oeuvre, outillage ou matériaux	Unité de mesure	Quantité Estimative (QE)	Prix unitaire (PU) Excluant les taxe(s) applicables	Prix calculé (QE+PU) Excluant les taxe(s) applicables
25	32 13 11	Fournir des pavés en pierre calcaire du type 2 – taille 23	unités	90	,	
26	32 13 11	Fournir des pavés en pierre calcaire du type 2 – taille 24	unités	255		
27	32 13 11	Fournir des pavés en pierre calcaire du type 2 – taille 25	unités	90	10	
28	32 13 11	Fournir des pavés en pierre calcaire du type 2 – taille 26	unités	6		
29	32 13 11	Fournir des pavés en pierre calcaire du type 2 – taille 27	unités	6		
30	32 13 11	Fournir des pavés en pierre calcaire du type 2 – taille 28	unités	6		
31	32 13 11	Fournir des pavés en pierre calcaire au pavillon d'été	unités	185		
32	32 13 18	Fournir des bordures de pierre calcaire au pavillon d'été du Type 1	unités	40	\$7 14	
		TOTAL	DES PRI		ILÉS (TPC) taxes applicable(s)	

	MONTANT TOTAL DE LA SOUMISSION	_
	(MF +TPC)	
**	Excluant les taxes applicable(s)	

Solicitation No. - N° de l'invitation EP750-151857/A Client Ref. No. - N° de réf. du client Amd. No. - N° de la modif. 001 File no. - N° du dossier FG350 EP750-151857

Buyer ID - Id de l'acheteur FG350 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

# **ADDENDA 1**

#### ADDENDA No. 1

#### PROJECT NO. R.011800

Les changements dans le document de soumission sont immédiatement en vigueur. Cet addenda fera parti des documents contractuels.

Le but de l'addenda est pour enlever l'installation des pavés de pierre calcaire du type 2 et du type S ainsi que les bordures de pierre calcaire, les drains des tranchés et les tuyaux de drainage souterrain à l'ouest du pilier 44. De plus, enlever l'installation des pavés en pierre calcaire du type S à l'escalier qui mène vers le pavillon d'été. La fourniture et l'installation des pavés du type S au pilier 44 sont à rester dans le contrat. Inclure la réserve des bordures et les pavés en pierre calcaire du type 2 et du type S dans les prix unitaires. L'emplacement de la mobilisation du projet est réduit pour exclure l'endroit alentour du pavillon d'été, voir au dessin révisé A100.

#### **DESSINS**

#### 1. A100 - Plan de mobilisation

1.1. **SUPPRIMER** le dessin **et REMPLACER** avec le dessin A100 – Plan de mobilisation; émis pour l'addenda 1, daté le avril 1, 2015.

#### 2. C101 – Plan de drainage des Piliers 40 à 45

- 2.1. **SUPPRIMER** les notes 1.2, 1.3, 1.4, 1.5, 1.6.
- 2.2. Couvrir le drain agricole approximativement 1m à l'ouest du pilier 45.

#### 3. L101 – Plan des conditions existantes et démolition. Pavillon d'été à 0+110

3.1. SUPPRIMER les notes 1, 22, 24, 25 du détail 1/L101

#### 4. L103 – Plan d'aménagement. Pavillon d'été à 0+110

- 4.1. À l'ouest du pilier 44, SUPPRIMER les pavés en calcaires du type 2.
- 4.2. **SUPPRIMER** les pavés du type S à l'escalier qui mène vers le pavillon de l'été. Les pavés du type S au pilier 44 sont à rester. (note 7 détail 1/L103).

- 4.3. SUPPRIMER la bordure en calcaire à l'ouest du pilier 44.
- 4.4. SUPPRIMER la légende pour les pavés en calcaires du type 2.
- 4.5. Remettre à neuf le remblai et l'asphalte à l'ouest du pilier 44.

#### 5. L105 - Plan de nivellement et drainage. Pavillon d'été à 0+110

- 5.1. **SUPPRIMER** les informations du terrassement à l'ouest du pilier 45. (les points d'élévations et les pentes.
- 5.2. **SUPPRIMER** les drains du tranche à l'ouest du pilier 45 (note 1 détail 1/L105).

#### 6. L401 – Détails de construction

- 6.1. SUPPRIMER le détail 14/L401.
- 6.2. SUPPRIMER le détail 7I/L401.

#### **DEVIS**

- 1. Section 01 00 10 Instructions Générales
  - 1.1. AJOUTER l'article 1.7.9:

.9 Le Représentant du Ministère peut demander la coordination avec les travaux des autres entrepreneurs qui travaillent dans la proximité du projet. L'entrepreneur doit s'attendre à des délais mineurs pour accommoder la coordination des travaux et l'effort doit être fait pour déployer ses ressources pour réduire l'impact des jours de délais. Le Représentant du Ministère et l'entrepreneur déterminera sur une base de cas par cas si la coordination des travaux constitue à un délais mineur. Il sera assuré que les délais mineurs n'affectera pas le plan d'exécution ou le prix du projet.

#### 1.2. SUPPRIMER l'article 1.17.1 et REMPLACER AVEC:

.1 Planifier le tout aux fins de mobilisation et de démobilisation des travaux et ce, à l'intérieur de deux phases au moins et comme suit : Phase 1, depuis la date d'adjudication du contrat jusqu'au 1er septembre 2015; Phase 2, depuis le 1er septembre 2015 jusqu'à la fin du contrat.

- 2. Section 01 32 16 Ordonnancement Des Travaux Méthode Du Chemin Critique
  - 2.1. SUPPRIMER l'article 1.9.1.1 et REMPLACER AVEC:

- .1 L'on se devra d'indiquer deux (2) stades de mobilisation:
  - .1 Phase 1 : Du moment de l'adjudication du contrat jusqu'au 1er Septembre 2015.
  - .2 Phase 2 : Du 1er Septembre 2015 jusqu'à la fin du contrat.
- 3. Section 01 52 00 Installations de Chantier
  - 3.1. SUPPRIMER l'article 1.6.
- 4. Section 01 56 00 Ouvrages D'accès et de Protection Temporaires
  - 4.1. SUPPRIMER l'article 1.3.4 et REMPLACER AVEC:

.4 Produire des dessins d'atelier et un plan écrit pour la protection et l'étayage de monuments et mur périphérique à l'intérieur de la zone de travail et soumettre le tout à l'examen et à l'approbation du Représentant du Ministère; ces plan et dessins devront présenter les méthodes et les matériaux que l'on se propose d'utiliser pour protéger et étayer ces monuments.

#### 4.2. SUPPRIMER l'article 1.6.1 et REMPLACER AVEC:

- .1 Prévoir des enceintes protectrices autour de tous les monuments et socles des poteaux d'éclairage à l'intérieur du site de construction.
- 5. Section 01 74 11 Nettoyage
  - 5.1. SUPPRIMER l'article 1.4.22.
- 6. Section 32 13 11 Pavés de pierre calcaire
  - 6.1. AJOUTER le paragraphe 1.2 Prix unitaires
    - .1 Prix unitaires
      - .1 Les prix unitaires s'applique à la fourniture et l'installation des pavés du type 2 et S au alentour du pavillon d'été et à l'ouest des pavés du type S au pilier 44. Le prix unitaire inclue les coûts nécessaires pour compléter le travail incluant les matériaux et la livraison tel que décris et ce qui reflète le contrat.
        - .1 Fournir des pavés en pierre calcaire du type 2: fournir des pavés en pierre calcaire avec des dimensions, quantités et finitions tel que spécifiés. Inclure le transport au centre de stockage du Représentant du Ministère à l'intérieur de la Région de la Capitale Nationale.

.2 Fournir de pavés en pierre calcaire du type S au pavillon d'été: fournir des pavés en pierre calcaire avec des dimensions, quantités et finitions comprises ici-même. Inclure le transport au centre de stockage du Représentant du Ministère à l'intérieur de la Région de la Capitale Nationale.

#### .2 Mesurage aux fins de paiement

.1 L'établissement des mesures et le paiement de la fourniture des pavés en pierre calcaire feront l'objet d'un prix unitaire de base qui inclut tous les coûts se rattachant à la fourniture de matériaux et à l'exécution des travaux selon les descriptions à ce sujet qui sont comprises ici-même et reportées dans le contrat. Tous les autres travaux de pavés en calcaire feront l'objet de travaux réaliser en vertu d'un prix global ou forfaitaire.

.2 Les travaux pour cette section à l'emplacement des pavés en pierre calcaire du type 2 seront fondés sur des quantités réelles, telles que mesurées sur place; ils devront aussi être fondés sur les prix unitaires précisés dans le Formulaire de soumission et d'acceptation.

#### 6.2. SUPPRIMER l'article 2.1.4 et REMPLACER AVEC:

- .4. Les pavés surdimensionnés (Type 2)
  - .1 Taille 26: 150 x 697 x 697 mm, Finition A.
  - .2 Taille 27: 150 x 697 x 1297 mm, Finition B.
  - .3 Taille 28: 150 x 697 x 997 mm, Finition C.
  - .4 Tous les pavés du Patron Type 2 doivent avoir un chamfrein de 3mm sur le long des quatre arêtes de leur face supérieure.

#### 6.3. SUPPRIMER l'article 2.1.5 et REMPLACER AVEC:

- .5 À travers le sentier et autour du Pavillon d'été (Soldats).
  - .1 Taille S: 100 x 297 x 495 mm, Fini B.
  - .2 Tous les pavés « Taille S » doivent avoir un chamfrein de 1mm sur le long des quatre arêtes de leur face supérieure.

#### 7. Section 32 13 18 – Bordures de pierre calcaire

- 7.1. AJOUTER le paragraphe 1.2 Prix Unitaires
  - .1 Prix unitaires
    - .1 L'établissement des mesures et le paiement proprement dit des travaux à l'emplacement des bordures en pierre calcaire à l'alentour du pavillon

d'été, à l'ouest des pavés du type S au pilier 43. Le prix unitaire qui devra inclure tous les coûts se rattachant à la fourniture de matériaux et à l'exécution des travaux selon les descriptions à ce sujet qui sont comprises ici-même et reportées dans le contrat.

.1 Fournir des bordures en pierre calcaire au pavillon d'été: fournir des bordures de pierre calcaire avec des dimensions, quantités et finitions comprises ici-même. Inclure le transport au centre de stockage du Représentant du Ministère à l'intérieur de la Région de la Capitale Nationale.

#### .2 Mesurage aux fins de paiement

.1 L'établissement des mesures et le paiement de la fourniture des bordures en pierre calcaire alentour du pavillon d'été feront l'objet d'un prix unitaire de base qui inclut tous les coûts se rattachant à la fourniture de matériaux et à l'exécution des travaux selon les descriptions à ce sujet qui sont comprises ici-même et reportées dans le contrat. Tous les autres travaux de bordures en pierre calcaire feront l'objet de travaux réalisé en vertu d'un prix global ou forfaitaire.

.2 Les travaux pour cette section à l'emplacement des bordures en pierre calcaire alentour du pavillon d'été seront fondés sur des quantités réelles, telles que mesurées sur place; ils devront aussi être fondés sur les prix unitaires précisés dans le Formulaire de soumission et d'acceptation.

#### **ATTACHEMENTS:**

Tableau de prix unitaire R1.

Dessin A100 – Plan de mobilisation; émis pour l'addenda 1, daté le avril 1, 2015.

FIN DE ADDENDA